

Inspectrice et Inspecteur de l'Éducation Nationale du second degré

à

Mesdames et messieurs les professeurs de SBSSA
S/c de madame ou monsieur le Chef d'Établissement

Partie commune

Nous tenons tout d'abord à vous remercier pour votre implication et votre engagement constant lors de l'année scolaire écoulée. Ayant à cœur de vous accompagner dans vos missions pour la réussite des élèves, nous vous rappelons les priorités pédagogiques définies par [la circulaire de rentrée 2024](#). L'ensemble de ces priorités vise à **assurer la cohésion sociale dans l'École et par l'École, pour ne laisser aucun élève sur le bord du chemin**. Les éléments qui suivent sont issus de chacun des quatre axes qui structurent cette circulaire.

[Les groupes de besoins en Français et Mathématiques](#), mis en œuvre à la rentrée en 6^e et 5^e, facilitent la différenciation pédagogique à même de faire progresser chaque élève, quel que soit son profil, afin d'atteindre les compétences attendues. La composition de ces groupes a vocation à évoluer au cours de l'année, en fonction des résultats aux différentes évaluations (nationales en début d'année scolaire, puis menées par les équipes pédagogiques). Il en est de même cette année pour les groupes à effectifs réduits au lycée professionnel en mathématiques et en lettres en classes de seconde et première.

Nous invitons plus largement les professeurs de toutes les disciplines à mettre en place des stratégies pédagogiques favorables à la prise en charge de tous les élèves. Pour cela, des temps d'échanges en équipes (disciplinaires, pluridisciplinaires et avec la vie scolaire) seront utiles pour partager et harmoniser les pratiques (différenciation, évaluations au services des apprentissages et certificatives) en lien notamment avec les nouvelles modalités de certification (Diplôme National du Brevet).

Pour permettre à chaque élève d'exprimer tout son potentiel, les dispositifs de découverte des métiers au collège et les stages de seconde sont poursuivis, des parcours différenciés sont initiés au lycée professionnel. Les équipes pédagogiques veilleront à valoriser l'investissement des élèves et à alimenter leur réflexion sur leur parcours de formation.

L'École du futur, en construction dès à présent, doit donner aux élèves des clés de compréhension d'un monde en mutations rapides, porteur de nouveaux défis, en les confrontant à ce qui fait la singularité de notre culture scolaire : l'approche raisonnée et documentée des problématiques scientifiques et sociales.

Pour cela, de nombreuses actions porteuses de sens, dans lesquelles chacun peut s'impliquer et devenir acteur, sont menées dans les établissements. [Le CNR, « Notre école, faisons la ensemble ! »](#), donnera à nouveau la possibilité cette année de mettre en œuvre des projets favorisant une école plus exigeante, plus émancipatrice, plus protectrice et permettant de renforcer la maîtrise des savoirs fondamentaux. La forte mobilisation académique au service de l'éducation au développement durable, notamment via les labellisations E3D, se poursuit cette année.

Le travail de renforcement des compétences psychosociales s'amplifie, en lien avec l'attention portée à la santé de nos élèves.

Tous les personnels peuvent être accompagnés dans leur développement professionnel et dans l'appropriation de ces priorités pédagogiques par la formation.

[Le Programme Académique de Formation](#) est ouvert à l'abonnement jusqu'au 18 septembre 2024 inclus, puis à la pré-inscription jusqu'au 2 octobre 2024 inclus.

[Le Réseau Canopé Grand- Est propose un plan de formation de rentrée](#) entièrement organisé à distance, composé de 14 parcours thématiques.

La pleine inclusion scolaire, réaffirmée dans la circulaire de rentrée 2024, reste un objectif central pour lequel nous devons continuer à œuvrer collectivement. Dans ce contexte, il est essentiel que chaque professeur puisse élargir ses compétences pour répondre aux besoins spécifiques de certains élèves. Le Certificat d'Aptitude Professionnelle aux Pratiques de l'Éducation Inclusive (CAPPEI) constitue une réponse appropriée à cet enjeu.

La formation académique préparatoire au CAPPEI, que nous vous encourageons vivement à suivre, n'est pas seulement une étape vers l'obtention d'une certification. Elle offre l'opportunité d'enrichir les pratiques pédagogiques, d'acquérir des outils concrets, et d'échanger avec des pairs sur des stratégies efficaces pour favoriser la réussite de chaque élève, parmi lesquels, les élèves à besoins éducatifs particuliers. Les enseignants intéressés pourront se faire connaître lors de l'appel à candidature qui sera diffusé sur *Partage* en janvier 2025.

Les corps d'inspection vous soutiennent dans votre action et vous souhaitent une excellente année scolaire.

Les IA-IPR et les IEN2D de l'académie de Nancy-Metz

Partie disciplinaire

À l'occasion de cette rentrée 2024, nous souhaitons vous renouveler nos remerciements pour votre engagement auprès de tous les élèves des filières du secteur des Sciences Biologiques et Sciences Sociales Appliquées et pour votre implication dans les commissions de correction et les jurys de la session 2023.

Nous félicitons ceux d'entre vous qui ont été admis aux concours et souhaitons la bienvenue à ceux qui rejoignent notre académie en tant que professeurs stagiaires ou en tant que titulaires ainsi qu'aux nouveaux professeurs contractuels.

Cette lettre a pour objectifs de vous faire part des principales informations concernant le secteur des Sciences Biologiques et Sciences Sociales Appliquées. Ces informations seront développées lors des réunions d'équipes mises en place dans les établissements.

Pour cette année, nous tenons à vous informer que madame WAWRZYNIAK sera engagée sur d'autres missions. Le binôme d'inspecteurs sera composé de Madame STEINMETZ et Monsieur SALIS. La responsabilité pédagogique et le pilotage des examens dans les filières et enseignements du secteur se répartissent comme suit :

Madame Virginie STEINMETZ	Monsieur Gil SALIS
<p>Filière services à la personne :</p> <ul style="list-style-type: none">- CAP Agent Accompagnant au Grand Âge (2AGA)- MCAD- Bac pro ASSP <p>Filière soins personnels :</p> <p><i>Coiffure :</i></p> <ul style="list-style-type: none">- CAP métiers de la coiffure- MC coupe coiffure couleur- BP coiffure- Bac pro métiers de la coiffure <p><i>Esthétique cosmétique :</i></p> <ul style="list-style-type: none">- CAP esthétique/cosmétique - parfumerie- Bac pro esthétique/cosmétique - parfumerie- BP esthétique/cosmétique - parfumerie <p>Responsabilité pédagogique des classes de DE AS et DE AP implantées dans les lycées</p> <p>ES &ST : Formation PRAP 2S</p>	<p>Filière services à la personne :</p> <ul style="list-style-type: none">- CAP Accompagnant Educatif Petite Enfance (AEPE)- Bac pro Animation Enfance et Personnes Agées <p>Filière services aux entreprises et collectivités :</p> <p><i>Hygiène Propreté</i></p> <ul style="list-style-type: none">- CAP APH- Bac pro HPS <p><i>Restaurations</i></p> <ul style="list-style-type: none">- CAP Production Service en Restaurations (Rapide, collective et cafétéria) <p>Filière soins personnels :</p> <ul style="list-style-type: none">- BP Préparateur en pharmacie- Bac pro technicien en prothèse dentaire <p>S.E.G.P.A. : Champ professionnel Hygiène Alimentation Services</p> <p>Enseignements :</p> <ul style="list-style-type: none">- Prévention Santé Environnement- Sciences Appliquées dans les filières restauration et alimentation <p>ES &ST : Formation SST</p>

En matière d'inspection, nous intervenons sur l'ensemble des établissements. L'équipe d'animation du secteur SBSSA est composée des enseignants suivants :

Sonia BASIN	Accompagnement à la liaison BAC pro / BTS	Sophie LECLET	- Accompagnement de la mise en œuvre de la rénovation de la MC AD - Accompagnement de la mise en œuvre du CAP 2AGA
Kenza BOULAHYA	- Suivi et formation des contractuels - Accompagnement des PLP BSE en SEGPA dans le champ HAS	Katia MAHFI	- Suivi des contractuels BSE - Accompagnement de la mise en œuvre de l'enseignement de PSE
Abdellah BOUMAZA	Mise en œuvre du BAC pro PIPAC	Anne-Charlotte PIERREL	- Suivi et formation des contractuels
Elizabeth DELEMOTTE	- Accompagnement des contractuels - Accompagnement de la mise en œuvre de la rénovation en BAC ECP - Accompagnement des équipes de la filière coiffure - Suivi et formation des contractuels et stagiaires	Catherine RENAUD	- Accompagnement de la mise en œuvre de la rénovation du BAC pro ASSP
Sonia FLEURET	-Accompagnement de la mise en œuvre de la rénovation du BAC pro ASSP	Valérie SCHAMBIL	- Suivi des contractuels STMS
Aurélien HARRBURGER	- Accompagnement de la mise en œuvre de la rénovation du BAC pro ECP et à la mise en œuvre des examens de la filière		

A noter également l'appui important d'enseignantes référentes dans les domaines ES & ST :

- Formation PRAP 2S : Nadine PHILISPART, PLP STMS, LP Darche LONGWY
- Formation SST – Professeur référent : Véronique DELLWING, PLP BSE, Collège Victor DEMANGE, BOULAY

1- Accompagnement des personnels enseignants

1.1 Les entrants dans l'académie

Cette année encore, le secteur SBSSA accueille de nouveaux enseignants contractuels ou titulaires sur l'académie Nancy/Metz. Nous leur souhaitons la bienvenue et une prise de fonction sereine et nous invitons les professeurs titulaires à les accompagner. Nous les en remercions, ainsi que les tutrices et tuteurs qui accompagneront les lauréats de concours tout au long de cette année scolaire.

Pour les enseignants contractuels, [un site académique est dédié](#). Vous trouverez également sur ce site un « guide du contractuel ».

1.2 Rendez-vous de carrière et visites conseils

Dans le cadre du protocole Parcours Professionnels Carrières et Rémunérations (PPCR), nous rencontrerons cette année en rendez-vous de carrière ceux d'entre vous qui répondent aux critères d'éligibilité et qui ont reçu, ou vont recevoir, une notification du rectorat.

Vous pouvez préparer cette rencontre en consultant le [guide et ses annexes](#). **Nous vous encourageons à compléter le document de référence de l'entretien, annexe 4 du guide, et à le transmettre en amont, si vous le souhaitez, à l'inspectrice ou l'inspecteur concerné.**

L'EAFC propose également une formation (capsule vidéo et webinaire fin septembre) dédiée permettant de préparer ce temps d'évaluation. Vous trouverez les éléments correspondants à l'adresse suivante : <https://www.ac-nancy-metz.fr/ea-fc-les-rendez-vous-de-l-ecole-academique-de-la-formation-continue-124339> (puis rechercher « abonnement – RDV EAFC - Rendez-vous de carrière »). En complément de ces rendez-vous de carrière, **des visites conseils individuelles ou en équipes** pourront être proposées.

1.3 Formations des enseignants

E AFC : Pour vous accompagner dans vos pratiques, au plus près de vos besoins, l'École académique de la Formation continue (E AFC) propose de nombreuses formations. Le [programme académique de formation 2024-2025](#) est d'ores et déjà en ligne.

CANOPE : La région académique Grand Est et les académies de Nancy-Metz, Reims et Strasbourg s'associent à Réseau Canopé Grand Est pour mettre en œuvre un [plan de formation de rentrée](#), entièrement organisé à distance. 14 parcours thématiques sont proposés, du 15 septembre au 15 novembre (*exemples de thématiques : des solutions pédagogiques pour répondre aux besoins de tous les élèves, la gestion de classe, conduite de projet réussie en milieu scolaire, ...*)

1.4 Prévention des risques professionnels

Formation SST :

Les enseignants intéressés doivent, dans un premier temps, prendre contact avec madame Véronique DELLWING ou madame Anne-Marie MARTINY ou monsieur Patrice GOMEZ avant le 27.09.2024. Il convient ensuite de rédiger une lettre de demande de formation à faire valider par le chef d'établissement. Ce dernier transmettra enfin la demande à monsieur Patrice GOMEZ et à monsieur Gil SALIS

Formation PRAP 2S à destination des professeurs STMS :

Les enseignants intéressés doivent, dans un premier temps, prendre contact avec madame Nadine PHILISPART avant de s'engager dans la démarche de formation. Il convient ensuite de rédiger une lettre de demande de formation à faire valider par le chef d'établissement. Ce dernier transmettra enfin la demande à Patrice GOMEZ et à Virginie STEINMETZ.

Formation Tuto'Prev à destination des enseignants PLP des secteurs professionnels en SEGPA :

Une formation, sous pilotage, aura lieu en octobre 2024 afin de découvrir l'outil Tuto'prev pédagogique fourni par nos partenaires de la prévention des risques professionnels : l'INRS et la CARSAT Alsace-Moselle. Cette formation a pour objectif d'intégrer la prévention de risques professionnels dans l'enseignement et de développer auprès des élèves de 4ème et de 3ème SEGPA une culture de prévention des risques professionnels et ainsi de les préparer à leur stage d'application en entreprise. Les enseignants souhaitant y participer sont invités se manifester en envoyant un courriel à Monsieur Gil SALIS avant le 30.09.2024.

Formation aux risques biologiques :

Le [site 3RB](#) fournit des informations et des outils sur la prévention des risques biologiques à destination des enseignants.

2- Les rénovations, les évolutions et les nouvelles dispositions dans les filières et enseignements du secteur SBSSA

2.1 Réforme du lycée professionnel : parcours différencié en fin de terminale

Parcours différencié en fin de terminale :

L'[arrêté du 22 janvier 2024](#) prévoit la mise en place d'un parcours différencié en fin d'année scolaire de terminale professionnelle. La [note de service du 14 mars 2024](#) rappelle l'organisation et le calendrier de l'année de terminale professionnelle et des épreuves du baccalauréat. Ainsi de mi-mai à début juillet, un parcours différencié de six semaines, qui n'entre pas dans le cadre des évaluations certificatives, est proposé au choix aux élèves :

- un parcours de préparation à l'insertion professionnelle qui vise à accompagner les élèves dans leur projet professionnel pour faciliter la transition entre la formation et l'emploi ;
- un parcours de préparation à la poursuite d'études supérieures dont l'objectif est de favoriser la réussite d'études post-baccalauréat.

Nous vous invitons à consulter la note ainsi que les documents disponibles sur [Eduscol](#). Des ressources et formations seront proposées prochainement en compléments.

Soutien au parcours : le dispositif de « consolidation, accompagnement personnalisé et accompagnement au choix d'orientation » est renommé « soutien au parcours » sur l'ensemble du cursus de baccalauréat professionnel. Le soutien

au parcours s'adresse à tous les élèves selon leurs besoins afin de les accompagner dans leur parcours de choix et d'orientation.

Projet : Le projet remplace le chef d'œuvre en Baccalauréat Professionnel à la rentrée 2024. [La circulaire du 02 juillet 2024](#) en précise les contours.

2.2 Bac Pro Accompagnement, Soins et Services à la Personne (ASSP)

Le nouveau référentiel de formation est mis en œuvre depuis la rentrée 2022. La première session d'examen aura lieu cette année. Dans le cas des élèves redoublants la classe de terminale (ancien référentiel), il est nécessaire de prendre en considération le tableau de correspondance des épreuves envoyé aux établissements et disponible sur le site académique afin les accompagner au mieux vers l'examen rénové.

2.3 CAP Agent Accompagnant au Grand Age (2AGA)

La mise en œuvre du CAP 2AGA a pris effet à la rentrée 2023. La première session d'examen aura lieu cette année en juin 2025. Dans le cas des élèves redoublants la classe de terminale (CAP ATMFC), il est nécessaire de prendre en considération le tableau de correspondance des épreuves envoyé aux établissements et disponible sur le site académique afin les accompagner au mieux vers l'examen rénové.

2.4 Filières Esthétique et Coiffure

○ La famille des métiers de la beauté et du bien être

Les efforts engagés par les équipes des classes de seconde pour adapter leurs plans de formation autour de compétences communes aux spécialités Coiffure et Esthétique **doivent être poursuivis** cette année. Nous rappelons qu'elles peuvent s'appuyer sur [le Vade-mecum national](#).

○ Bac Pro Esthétique, Cosmétique, Parfumerie (ECP)

Le nouveau référentiel de formation est mis en œuvre depuis la rentrée 2022. La première session d'examen aura lieu cette année scolaire.

2.5 Filière hygiène et propreté

Les travaux de rénovation du baccalauréat Hygiène Propreté Stérilisation et du CAP Agent de Propreté sont en cours. Afin de vous accompagner au mieux, des journées de formation académiques (public désigné) sont programmées.

3- Evènements et ressources nouvelles

Nous attirons votre attention sur les effets particulièrement bénéfiques pour les élèves d'une participation aux différents concours et projets proposés en académie comme au national. Ces derniers sont des vecteurs de motivation et de développement des compétences psycho-sociales.

3.1 Concours général des métiers

Le concours général des métiers, ouvert au bac Métiers de la Coiffure et Esthétique, cosmétique, parfumerie, est reconduit cette année. Il a pour fonction de distinguer les meilleurs élèves ou apprentis, de valoriser leurs travaux et leur permet de vivre une réelle aventure professionnelle. L'an passé, l'académie Nancy-Metz s'est illustrée avec un second prix ex-aequo en Bac Métiers de la coiffure. Félicitations aux élèves et équipes mobilisés !

Nous vous invitons à inscrire vos apprenants à la session 2025.

Toutes les informations sur le site : <https://eduscol.education.fr/1438/concours-general-des-lycees-et-des-metiers> (informations session 2025 à venir). Les [sujets et le rapport de jury](#) sont disponibles en ECP et le seront prochainement pour la filière Coiffure.

3.2 Worldskills

Cette année voit le retour du **concours des Métiers Worldskills**. Les [inscriptions](#) pour intégrer la prochaine Equipe Métiers Grand Est sont ouvertes du 2 septembre au 31 octobre 2024. Ce concours est un évènement incontournable pour promouvoir les métiers et les formations, valoriser les jeunes, leurs talents et savoir-faire et **nous vous encourageons vivement à y inscrire vos élèves**.

Métiers concernés dans le secteur SBSSA :

SERVICE ET PROXIMITÉ : Aide à la personne – Coiffure - Soins esthétiques - Soins infirmiers

HÔTELLERIE RESTAURATION PROPLETE : Métiers de la propreté

3.3 Module pédagogique « La Sécurité sociale, ma santé et moi »

Le ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse (MENJ), la caisse nationale de l'assurance maladie (CNAM) et l'école nationale supérieure de sécurité sociale (EN3S), en lien avec l'inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche (IGÉSR), ont élaboré un module pédagogique destiné aux lycéens intitulé « La Sécurité sociale, ma santé et moi ».

Dans un double objectif d'égalité des chances et de santé publique, ce projet vise à favoriser une meilleure appropriation du fonctionnement du système de santé et à lutter contre le non-recours des jeunes adultes aux soins en les rendant plus autonomes dans l'administration de leur santé. Ce module s'inscrit dans la démarche École promotrice de santé et dans le cadre de l'éducation à la citoyenneté et sera accessible aux enseignants prochainement dans notre académie.

3.4 L'année de la mer

La France célèbre en 2024-2025 l'Année de la Mer, une initiative nationale pour sensibiliser à l'importance vitale des océans. L'évènement est en lien notamment avec la 3ème Conférence des Nations Unies sur l'océan, qui se tiendra à Nice en juin 2025. Cette thématique est donc propice à des actions en PSE. Des initiatives locales sont proposées, dont la Fête de la Science organisée du 4 au 14 octobre et qui a pour thème « [Un Océan de savoirs](#) ».

4- Consignes générales pour l'ensemble du secteur

Pour l'année scolaire 2024-2025, nous aurons plaisir à vous rencontrer lors de nos visites dans les établissements à l'occasion de réunions ou d'inspections. Il nous paraît important de réaffirmer ici certaines de nos priorités :

- la nécessité de la concertation et du travail collaboratif au sein des équipes, notamment dans la mise en place des nouveaux dispositifs actés par la réforme du lycée professionnel : le parcours au soutien et la réorganisation de l'année de terminale,
- l'approche et l'évaluation par compétences,
- le développement des compétences langagières, orales et écrites,
- le développement des compétences psycho-sociales des apprenants, notamment au travers de la démarche de projets, propice à leur développement et à la motivation des élèves,
- les pratiques innovantes encourageant la remobilisation des élèves les plus fragiles,
- les actions permettant le développement de l'esprit critique et la compréhension des enjeux du monde actuel.

[Le site académique du secteur SBSSA](#) est en cours d'actualisation. Nous vous invitons à le consulter régulièrement afin de prendre connaissance des ressources académiques et de l'actualité du secteur.

Nous restons à vos côtés pour vous accompagner tout au long de cette année scolaire, que nous vous souhaitons, à vous et à vos élèves, des plus épanouissantes.

Les inspecteurs du secteur SBSSA

G. SALIS



V. STEINMETZ

